

VILLERS *infos*

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VILLERS-MARMERY

n° 19 - FÉVRIER 2001



PASSAGE AU XXI^{ème} SIÈCLE...

Le 25 novembre 2000, jour de Sainte Catherine, les enfants du village ont planté avec les adultes un cèdre de l'Atlas, afin de marquer le passage au XXI^{ème} siècle.

Voici le résumé de la cérémonie en quelques lignes :

9h25 : l'employé communal apporte l'arbre au lieu-dit "Le Fossé Roger" avec son tracteur, précédant les enfants de quelques minutes... L'arbre est posé près du trou aménagé la veille... Les enfants attendent patiemment la suite des événements...

Le premier adjoint lit alors son discours, tout le monde écoute attentivement.

L'arbre est ensuite placé dans son logement... la plantation a commencé.

Un enfant de la maternelle aidé par la maîtresse jette la première pelletée.

Chaque enfant en fera de même, les membres du Conseil Municipal participeront également à la plantation, à l'aide d'une pelle, cette fois-ci.

Surprise... une plaque est soudain dévoilée : les plus jeunes sont à la fois curieux et intrigués : qu'y a-t-il d'écrit sur cette plaque ?... chacun viendra lire à tour de rôle.

Les enfants avaient, eux aussi, prévu de marquer l'événement par un texte illustré d'un fort joli dessin... Retour à l'école pour se réchauffer avec un bon chocolat chaud... préparé avec amour par les mamies du village...

La commission

INFOS MAIRIE

VILLERS MARMERY
(Basot)

MARCHÉ AUX FLEURS

HORTICULTEURS



FLEURISTES

PEINTRES

ARTISANS

Avec Hubert le Jardinier et
France bleu Champagne

DIMANCHE 29 AVRIL 2001

SOMMAIRE

Infos Mairie	p. 1
Passage au XXI ^{ème} siècle	p. 1/5
État Civil	p. 2
Le Conseil vous informe :	
• Réunion du 26 octobre 2000	p. 2
• Réunion du 3 janvier 2000	p. 2/3
• Avis	p. 3
• Commission des fêtes	p. 6
Mots Croisés	p. 3
Rédacteur en herbe	p. 4/5
Le coin des associations :	
• Les Sapeurs Pompiers	p. 6
• L'A.S.V.M.	p. 6/7
• Les Jeunes Vignerons	p. 7
• Le S.G.V.	p. 7/8
• L'A.D.M.R.	p. 9
• L'A.S.A.	p. 9/10
• Les donateurs de sang	p. 10
• Le club des Anciens	p. 10
Spécial "Fêtes de fin d'année"	p. 11
Connaissance du patrimoine :	
• Villers au cœur d'un réseau	p. 10
Image du passé	p. 12
Calendrier	p. 12
En bref	p. 12
Solution des Mots Croisés	p. 12

La Mairie est ouverte le LUNDI, le MERCREDI et le JEUDI de 17h à 19h, le VENDREDI de 14h à 17h.
Téléphone et télécopie : 03 26 97 92 68 - Site WEB sur <http://www.villers-marmery.com/>

• RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2000

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Décide de contracter un prêt de 600 000 F. auprès du C.R.C.A. pour les travaux de voirie 2000 (rue de la Catolette, rue de la Mairie, rue Crinque) ;
- Décide l'achat d'une souffleuse de feuilles d'un montant de 4061.01 F. T.T.C. pour les Employés Communaux ;
- Accepte la signature d'une convention avec le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique territoriale en vue du remplacement de la Secrétaire en arrêt maladie.

SÉANCE DU 3 JANVIER 2001

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Décide de présenter le devis d'aménagement de la rue de Saint Basle d'un montant de 782 686 F. H.T. au titre de la D.G.E. 2001 en vue de l'attribution d'une subvention ;
- Accepte l'avenant n° 1 de travaux supplémentaires pour les travaux de voirie 2000 d'un montant de 20 307.96 F. H.T. ;
- Accepte le devis de l'Entreprise MORIN pour la fourniture et pose de fourreaux y compris tranchée pour modification d'emplacement d'un poteau d'éclairage publique sollicitée par la commission de voirie d'un montant de 3800 F. H.T. ;
- Accepte le devis de l'Entreprise HAUTEM pour la réfection des branchements A.E.P. des particuliers riverains des rues de la Mairie, Crinque et Catolette en vue de la suppression de tous les branchements existants en plomb, d'un montant de 70 947.13 F. H.T. ;
- Prend connaissance de la pétition présentée par les Propriétaires riverains de la rue de la Catolette qui constatent que, du fait des travaux de voirie réalisés, les eaux de gouttières et de cour ne sont plus réceptionnées et de ce fait, l'eau coule au milieu de la rue sur plus de 10 mètres : le Conseil rappelle que la Commune n'est pas tenue de réceptionner les eaux des riverains qui doivent prévoir le captage sur leur Propriété. Il est précisé par ailleurs que des riverains de la rue Crinque ont profité des travaux en cours pour commander à l'Entreprise, à leur charge, la pose de caniveaux pour capter leurs eaux de pluie, ainsi que les riverains de l'Impasse du Presbytère. De ce fait, ne souhaitant pas créer de précédent, le Conseil invite les Propriétaires concernés par ce problème à se mettre en conformité avec la législation en vigueur et à prendre toutes dispositions pour capter leurs eaux de pluie.
- Prend connaissance et accepte le règlement de la facture du curage de la propriété ADNET suite aux grosses intempéries de juillet ;
- Décide de procéder à un échange de terrains suivants avec M. BERTHELLEMY Alain : M. BERTHELLEMY cède à la Commune le terrain cadastré G No 290 lieudit LE VILLAGE d'une contenance de 1 are 71 ca situé derrière le Cimetière. La Commune cède à M. BERTHELLEMY le terrain cadastré B N° 1358 lieudit LES BUISSONS HENRY d'une contenance de 2 ares 33 ca, à l'ancienne gare, frais d'échange supportés par M. BERTHELLEMY ;
- Décide de s'opposer au dépôt, sur le territoire de la Commune, de matériaux de déblais excédentaires provenant des tranchées des travaux de T.G.V. ;
- Décide de poursuivre la répartition du capital versé lors des ventes de concessions cimetières soit, 2/3 pour la Commune, 1/3 pour le C.C. A. S. ;
- Approuve les modifications de statuts du S.I.E.M. et confirme son adhésion à la compétence obligatoire de la distribution publique d'électricité.
- Décide l'achat d'une deuxième urne en vue des prochaines élections compte-tenu que les 11 et 18 MARS prochains, auront lieu les élections Municipales et les élections Cantonales. Il sollicite l'attribution d'une subvention pour cet achat ;
- Un tour de garde sera établi en vue des élections à la Chambre d'Agriculture le Mercredi 31 JANVIER 2001 après consultation du Syndicat des Vignerons et du collège salariés.
- Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de la réponse de la POSTE suite à son courrier pour conserver la factrice remplaçante lors de la cessation d'activité du facteur titulaire. Le poste sera alloué à un facteur titulaire du poste. La factrice remplaçante étant employée contractuellement ne pourra être prioritaire.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que les conventions de gestion des Agences postales seront revues ultérieurement. Par contre, des démarches sont en cours pour la fermeture des régies.
- Monsieur BOQUET demande qu'une étude de réhabilitation du vestiaire sportif soit entreprise. Il propose l'installation d'un détecteur en vue de l'éclairage de l'accès du terrain de tennis ;

ÉTAT CIVIL

(du 5/10/00 au 10/02/01)

• Décès

Mme Suzanne ROTHIER, le 30/10/00
M. Henri FOUCHER, le 11/12/00

• Mariages

Rachel LAGNEAUX
et Philippe PONTONNIER, le 28/10/00

• Naissances

Alexis REMY, le 5/10/00
Justine PROTAÏN, le 29/11/00

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

- Monsieur MICK demande si le devis des travaux du lotissement est arrivé ;
- Monsieur FERNANDEZ demande que l'arbre devant chez M. TICEMBAL soit enlevé car les racines lèvent la voirie. Il demande que l'enduit des colonnes dans le lotissement soit effectué. Le panneau d'information, malgré quelques problèmes, sera installé dans quelques mois. Un cèdre du Liban a été planté au FOSSÉ ROGER, à l'occasion du Millénaire.
- Monsieur HAUTEM donne compte-rendu de la réunion du SIVOM concernant la collecte des ordures ménagères. Les horaires de ramassage sont changés à compter du 2 JANVIER. À compter du 10 AVRIL, la collecte sélective sera mise en place. Coût d'environ 400 F/Habitant ;
- Il est décidé de résigner un contrat pour la remplaçante ATSEM jusqu'au 30 juin 2001.

AVIS

LISTES ÉLECTORALES

Le premier tableau rectificatif des listes électorales a été arrêté au 1^{er} janvier 2001

Nombre d'inscrits : 488 dont 231 Hommes et 257 Femmes

Nouvelles inscriptions au 31 Décembre 2000 : 21

Radiations au 31 Décembre 2000 : 23

SECRÉTARIAT DE MAIRIE les horaires sont les suivants :

LUNDI/MERCREDI/JEUDI de 17 Heures à 19 Heures

VENDREDI de 14 Heures à 17 Heures.

Le Maire

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Tri
2. Graissais.
3. Le premier. Contraction. Pronom.
4. Séparations.
5. Cubes.
6. Maisons, sociétés, etc. Collection.
7. Nouveaux. Musique matinale.
8. TGV. Postal.
9. Impôt société. Pas écrit. Symbole.
10. Abandon.
11. Adverbe. Noir.
12. Pronom. Tamis.

Verticalement

- A. Nomassent. Sur la Meuse.
- B. Fabrique d'optiques.
- C. Beryllium, retourné. Arrêtasses.
- D. Fabriquer. Première.
- E. Tapissière.
- F. Égouttoire. Mauvais sigle. Usagés.
- G. Vache sur le dos. Prêtre phonétique. Respirateur.
- H. Nations désunies. Supporte les couleurs. Cubes.
- I. Électrise. Prénom.
- J. Divinité. Biberon. Héros de science fiction.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

La venue du Père-Noël

Le 19 Décembre 2000, le Père-Noël est venu voir les enfants de Villers-Marmery, il est venu dans l'école vers 2H00-2H30.

Le Père-Noël est venu dans la classe de Sophie (la maternelle), puis il est allé ensuite dans la classe de Sylvie (les CP-CE1).

Enfin, il est venu voir les grands de Nadine.

Ils avaient préparé la classe.

Il y avait des coussins et le petit canapé.

Ils ont lu la lettre qu'ils ont écrite pour lui pour qu'il sache les cadeaux qu'il devait leur apporter.

Puis il a offert des cadeaux à tous les enfants.

Dans toutes les classes les cadeaux étaient différents.

Ensuite les enfants ont ressenti beaucoup de bonheur.

Après que le Père-Noël soit passé dans toutes les classes, il a fait des photos avec des bébés et des parents.

Puis les enfants sont allés boire un chocolat.

Alisson



Le Père Noël joyeux

Le 19 Décembre 2000, le Père Noël est venu dans toute l'école, vers 15h00.

Pendant ce temps là, tous les enfants étaient impatients de la visite du Père Noël.

Au pied du sapin, les enfants avaient mis un cadeau pour le Père Noël.

Ils lui ont lu ce qu'ils voulaient pour Noël.

Et là, le Père Noël était ému d'entendre les enfants.

Il était tout content !

Puis, il leur a donné leur cadeau et tout le monde était gai.

Le Père Noël était joyeux lui aussi de son cadeau.

Ensuite, il est reparti.

Tous les parents ont voulu des photos du Père Noël avec leur enfant.

Tous les enfants l'ont accompagné jusqu'à la porte.

Au revoir ! ...

Cécile

le 19 décembre 2000, le Père-Noël est d'abord aller voir les maternelles et puis les CP et les CE1. Alors la maîtresse des CP et des CE1 a conduit le Père-Noël dans la classe des CE2, CM1et CM2. Ils ont accueilli le Père-Noël sur des coussins.

Il a rapporté comme cadeau un coffre pour découvrir les indiens. Les enfants étaient très contents de leur cadeau. Ils ont lu leur lettre qu'ils avaient préparée avec amour et tendresse en classe. Et quand le Père-Noël est reparti, les enfants sont allés boire un bon chocolat. Et ils ont mangé un pain au chocolat et une bonne clémentine.

À l'année prochaine, Père-Noël

Bastien



Les rennes du Père-Noël

À la Maison du Père-Noël,

les lutins ont fait des cadeaux. Et puis, ils ont fait des bonbons pour les enfants avec la machine à bonbons. Ils ont fait visiter leur chambre et leur salle de bain. Scribouille, c'est un lutin, a montré la cuisine où il y avait des gâteaux au chocolat. Avant de repartir ils ont donné des bonbons.

Adrien

À la maison du Père-Noël, les lutins ont beaucoup fait rire les enfants de la classe de Sophie, de Sylvie et de Nadine. Il y avait une lutaine qui avait demandé aux enfants de l'école où ils habitaient, et aussi un lutin, qui avait perdu sa lettre, le Père-Noël était très gentil : il a raconté une histoire d'oiseaux et il a donné une orange bien mûre à chacun.

La machine à bonbons du lutin est devenue folle, elle a jeté un bol, un oeuf, mais elle a donné quand même des bonbons. D'autres lutins étaient un peu farceurs.

Enfin, les enfants ont fait un tour dans une calèche au galop.

Hugo



Le cèdre de l'an 2000

La cérémonie a eu lieu le 25 novembre à 9h30 au Fossé Roger pour planter le cèdre de l'Atlas.

RÉDACTEURS EN HERBE (suite et fin)

Nous sommes passés par les vignes pour nous rendre au fossé Roger.
Monsieur Devavry était ici présent pour nous faire un petit discours.
C'est toute l'école de Villers Marmery qui a planté le cèdre de l'Atlas.
M. Devavry a fait un discours qui parlait des maladies graves, de la pollution, des arbres. Il a montré la plaque qui disait que ce sont les enfants qui l'ont planté.
Nous sommes rentrés à 10h50 pour boire un chocolat chaud et après nous sommes rentrés en classe pour travailler.

Sébastien



L'arbre de l'an 2000

En ce samedi 25 novembre 2000, tous les enfants sont partis à 9h20 au "Fossé Roger", pour planter l'arbre, un cèdre de la Sainte Catherine, en l'honneur du passage au XXIème siècle.

Beaucoup de parents étaient là, ainsi que les pompiers et les conseillers.

M. Devavry, premier adjoint, a pris la parole pour le discours, puis chaque enfant a mis une petite pelle et quelques personnes ont fini le tas à la grosse pelle.

M. Devavry a retiré un drap, une plaque est apparue, avec un petit message écrit dessus.

Ensuite, ils sont rentrés, toutes les grands-mères étaient à la maternelle pour préparer un chocolat chaud et les parents un verre de Champagne.

Enfin, bref, tout le village était là, petits et grands.

C'était un beau geste.

Camille

LE COIN DES ASSOCIATIONS

• LES SAPEURS POMPIERS

REMERCIEMENTS

À la veille des élections municipales, nous rendons hommage à l'équipe municipale, notre autorité d'emploi, en particulier lors du dernier mandat, envers Monsieur Gaston DAYER, Maire, ainsi qu'à Messieurs MARGAINE, LONCLE et MICK, Membres de la commission des Sapeurs Pompiers, pour leur aide, la reconnaissance et le soutien qu'ils nous ont manifesté.

Avec cet appui, l'équipement actuel en matériel, l'effectif et la formation des hommes, a permis au Centre de Première Intervention de Villers Marmery d'être au bon niveau pour leurs missions.

Ils nous ont fait confiance et ils nous ont donné les moyens d'organiser plusieurs manifestations locales, ou d'avoir représenté notre Commune à l'extérieur, afin de mettre toujours en valeur notre "clocher".

Nous remercions la population pour l'excellent accueil qu'elle vous nous a réservé lors de la présentation de notre nouveau calendrier personnalisé 2001.

Nous témoignons toute notre reconnaissance aux Personnes qui nous aident par des dons divers, suite aux interventions ou à diverses occasions. (Tel les mariages ou différentes quêtes).

Nous remercions les habitants qui nous reçoivent chez eux, lors de nos manœuvres mensuelles, qui permettent de varier et d'adapter suivant les lieux, les thèmes de nos exercices.

INFORMATIONS

- Pour parfaire notre formation, nous sommes à la recherche de nouveaux endroits dans le village afin de nous entraîner, pour être encore plus performants, lors d'une éventuelle intervention, chez vous ou votre voisin. (Incendie, Secourisme, Sauvetage en milieu périlleux, etc).

En découvrant aussi un lieu mal connu, nous ajusterons notre mission à la demande. C'est dans l'intérêt de tous.

- Un appel de candidature est ouvert pour devenir Sapeur Pompier Volontaire. Pourquoi pas vous ? Inscrivez-vous.

Une nouvelle cession de Jeune Sapeur Pompier va débiter prochainement. Le recrutement est à partir de 12 ans.

Pour toutes ces informations, renseignez-vous auprès du Chef de Corps.

*Adjudant Chef Alain HAUTEM
4 Rue des Grandes Vignes*

• L'A.S.V.M.

Composition du bureau :

LIEGEOIS Philippe	Président
LABBÉ Hugues	Vice-Président
HAUTEM Jean-Claude	Trésorier
BOQUET Claude	Secrétaire
ROTHIER Didier	Membre
ARTICLAUT Christophe	Membre
ROUSSEAUX Vincent	Membre



Tennis : deux équipes engagées au critérium de la Marne : une équipe en Championnat Régional, une équipe en Championnat Départemental, suite aux championnats 2000.

En Régional, l'équipe est composée de : LIEGEOIS Philippe, ARTICLAUT Christophe, ROUSSEAUX Vincent, PETIAU Frédéric, TCHAO André, BEAUFORT Arnaud, BERTEMES Fabrice.

En Départemental, l'équipe est composée de : LABBÉ Hugues, CHARPENTIER Cédric, MAILLIET Tony, DETHUNE Hervé, ROTHIER Flavien, CHATILLON Anthony.

Le nombre d'adhérents à l'association est de 60 personnes.

L'école de tennis est composée de trois groupes :

- pour les enfants à partir de 5 ans : une section mini tennis ;
- un deuxième groupe d'initiation à partir de 7 ans environ ;
- un troisième groupe : perfectionnement et entraînement pour les 9 ans et plus.

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

SECTION BOULES :

Trois tournois sont organisés tous les ans dans une bonne ambiance, regroupant environ 20 équipes.
Prévision des 3 dates pour les prochains tournois : Dimanche 22 avril, Samedi 14 juillet, Dimanche 26 août.
Un lot est réservé à tous les participants... VENEZ NOMBREUX !

L'A.S.V.M. remercie les récoltants manipulateurs pour leur générosité à l'occasion du marché aux fleurs 2000.

Pour toute inscription ou renseignement, téléphonez à M. Jean-Claude HAUTEM au 03 26 97 93 84, ou contactez-le au 2, Rue des Grandes Vignes.

Le Secrétaire
Claude Boquet

• LES JEUNES VIGNERONS

Saint Vincent 2001 - Mot d'accueil

Je suis très heureux de vous accueillir pour célébrer ensemble la première Saint Vincent du nouveau millénaire.
L'année 2000 fut l'année des obstacles et des contradictions : que ce nouveau millénaire voit le changement de nos comportements et de nos réflexions.
La vendange 2000, bien que généreuse en quantité et en qualité, a désespéré et angoissé certains, mais le réconfort et la solidarité ont prévalu.
Sachons dire merci au Seigneur et ensemble construisons l'avenir dans l'unité.
Heureux également d'accueillir Stéphane Bredelet, connu pour certains d'entre nous puisqu'il a passé quelques temps sur la Paroisse Saint Basle comme séminariste et qui, ordonné prêtre récemment, a accepté de célébrer aujourd'hui notre saint patron. Au nom de tous, merci Stéphane.
Merci aussi à nos musiciens : Dominique MICK et Mme PIERROT.
Un gros clin d'œil à Marie Annick URBANY pour son aide très précieuse et aux manipulateurs pour leur générosité.
Merci aussi à tous les habitants de Villers Marmery pour leur accueil lors de notre tournée.
Vivons dans l'espoir que la Saint Vincent 2002 soit aussi bonne que celle de 2001.

Le Président
Laurent Herpet

• LA SECTION LOCALE DU S.G.V.

Discours prononcé par M. Daniel Henriot à l'occasion de la Saint Vincent 2001

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Veillez accepter mes vœux pour cette année 2001. Ce nouveau millénaire sera-t-il aussi propice pour la Champagne que le précédent ? C'est grâce à une organisation champenoise performante, CIVC, Syndicat Général des Vignerons, AVC Négociants, Vignerons, Avec peut-être des règles ou décisions contraignantes mais prudentes pour la Champagne, ce millénaire nous a amené à 300 millions de bouteilles.

Pour l'année 2000 un recul de nos ventes, normal mais respectable, suite au surstockage et à la tempête de décembre 1999. Une vendange superbe en quantité et aussi en qualité malgré les inquiétudes jusqu'au dernier moment.

Une petite remarque au passage :

Les années sont peut-être belles, mais il serait souhaitable que les vignerons de Villers Marmery soient plus proches des actualités viticoles, en assistant aux réunions techniques, syndicales.

On peut faire un effort car elles ne sont pas si nombreuses. Les réunions nous font réfléchir : impositions, MSA Successions Négociants, Décisions vendanges, sont des sujets remis en cause tous les jours où l'intérêt du bon sens champenois.

Les choix de nos produits viti-vinicoles sont très préoccupants et ne doivent pas être pris à la légère ! Toujours le risque d'être repris par les médias ou les organismes de consommateurs, (exemple le problème de la vache folle), je vous laisse réfléchir sur le sujet et les conséquences pour la Champagne...

Depuis le premier janvier, une réorganisation des douanes nous a inquiétés. Dernièrement, une réunion regroupant les maires, les présidents de sections les correspondants locaux des douanes nous a fait craindre la disparition totale des bureaux de régie de nos villages. Nous aurons à faire face seuls directement à ces messieurs des douanes : contrôle des registres de cave, des dates et

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

horaires d'ouvertures précis, à faire x kilomètres pour les déclarations diverses et nombreuses. Un problème difficile à résoudre.

Pour tous les sujets et actualités champenoises soyons forts et unis : je profite pour lancer un appel aux candidats pour venir nous rejoindre à la commission locale du SGV, suite à quelques départs.

Le 15 avril 2000, la Commanderie du Chardonnay de Villers Marmery a eu l'honneur de participer au Giracal , le grand congrès des sapeurs pompiers de l'est de la France, qui a eu lieu à Villers Marmery. Après notre chapitre annuel, La Commanderie du Chardonnay fut présente au 20 ème anniversaire des échevins de Bouzy où une dégustation de vieux millésime était organisée. Samedi prochain une délégation de notre Commanderie sera en Belgique pour représenter notre village à l'occasion du chapitre de nos amis de Rixensart.

Maintenant je laisse la parole à Arnaud Margaine pour la présentation de l'état sanitaire de notre Vignoble pour l'année 2000...

Le Président
Daniel Henriet

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, Monsieur le Maire, Monsieur l'Abbé,

L'année 2000 s'en est allée, un siècle aussi s'est terminé. On peut caractériser 2000 par ces quelques mots "incroyable mais vrai ". Une montre importante, du mildiou agressif en début de campagne, et un mois de juillet orageux, où la grêle a touché de nombreuses communes. Malgré cela le résultat au global sur la Champagne est positif. Grâce à une certaine solidarité ce qui n'est pas forcément claire entre vigneron et qui d'ailleurs n'est pas comprise non plus par l'administration. Donc 2000 positif pour ces rendements, que nous dirons excessifs, positif pour la maturité avec un degré légèrement inférieur à 1999 de 0°1 et une acidité dans la moyenne. Bien sûr dans tout bilan il n'y a pas que du positif. Un des faits marquants de la campagne c'est l'apparition d'un problème de phytotoxicité avec une matière active qui s'annonçait avec un profil irréprochable et d'un rapport économique intéressant. On voit d'ailleurs où l'économie peut nous conduire, l'utilisation en élevage de protéines animales a déstabilisé toute une filière. Dans notre cas heureusement, l'interprofession a bien réagi face à cette situation. Le deuxième fait marquant, il me concerne un peu plus c'est la confusion sexuelle, je tiens aujourd'hui à remercier tous ceux qui ont permis l'élaboration de ce projet (Serge Taradou, Hubert Simonet, Jean-Claude Hautem, Rémi André, Alain Berthelemy, Pascal et Noël Chatillon, Laurent Herpet, Daniel Henriet, Daniel Loncle, James Remy, Michel Bouy, Laurent et Michel Longis ainsi que Pascal Chanoir qui nous a quittés en 2000. J'avoue sincèrement qu'il faut parfois être convaincu, et avoir confiance en cette méthode, qui n'est pas dans nos habitudes de traitements. Cependant il est difficile lorsqu'une rumeur circule de la faire taire, cette méthode a été condamnée avant d'être jugée. Pour beaucoup il y a eu double emploi, j'ai appelé cette stratégie "ceinture et bretelles", mais au fait qui tient le pantalon ? La confusion n'est pas une stratégie de confort ou de complément. Il faudra donc choisir, et cette décision ne dépend que du collectif. Courant février vous serez donc interrogés sur le devenir de la confusion sur notre terroir...

Un siècle est terminé, celui-ci a vu le jour d'un développement technologique important, qui a permis au monde viticole d'améliorer le matériel végétal, les méthodes de cultures, etc. Aujourd'hui nous nous demandons si nous n'avons pas poussé le bouchon trop loin. La culture intensive nous a conduits à des rendements élevés avec l'aide de la nature et celles de nouvelles pratiques qui suscitent des inquiétudes pour notre environnement. Je pense que c'est l'enjeu de ce début de siècle. Nous avons tous reçu un courrier ces derniers jours nous informant du lancement du référentiel de culture raisonnée. La première phase est déjà engagée car tous les professionnels ont pris conscience des risques. La deuxième phase est l'application rapide des techniques de bonnes pratiques viticoles. Il faut que cela soit rapide sinon nous ne garderons pas la maîtrise de nos actes long-temps. Si les habitudes sont prises rapidement, cela permettra de retarder un système imposé qui est souvent appliqué lorsqu'on est dos au mur. Il faut savoir prendre en charge ces actes avant qu'il ne soit trop tard.

Avant d'en terminer, et de laisser place au vin d'honneur. La section locale du syndicat et moi-même avons pris l'habitude de faire venir les services techniques du CIVC à Villers, dans le courant du mois de février pour nous présenter les orientations de la campagne à venir. Pour 2001 j'ai pensé qu'il serait bien, pour une fois, que ce soit nous qui leur rendions visite. Ce sera donc dans leurs nouveaux locaux c'est à dire à I.T.C. (Institut Technique de la Champagne) que la réunion aura lieu. Celle-ci est programmée pour le mardi 13 février à 14 h00, après avoir fait une visite des bâtiments, les techniciens nous présenteront la cartographie des sols de Villers puis nous passerons en détail les orientations pour la campagne 2001. J'espère que cette réunion retiendra tout votre intérêt.

Je vous remercie pour votre attention.

Arnaud Margaine
Responsable local A.V.C.

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

• L' A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

De l'aide à domicile en faveur :

- des familles ;
- des personnes âgées ;
- des personnes handicapées ;
- des malades.

Le droit pour chacun de continuer à vivre chez soi.

La travailleuse familiale chez vous :

Sa mission :

Une famille, quelle qu'elle soit, est un ensemble en équilibre. À la manière d'un jeu de construction, si un des éléments de cet ensemble défaille, c'est tout l'édifice qui risque d'être compromis.

La mission de la travailleuse familiale accomplie directement au domicile des familles vise à rétablir l'équilibre plus ou moins gravement perturbé, en aidant ou en remplaçant le père ou la mère de famille, en lui faisant souvent mieux percevoir l'importance de son rôle.

Aide au quotidien : cuisine, couture, repassage, entretien.

La travailleuse familiale a un rôle préventif :

Lors d'une maladie, d'une hospitalisation, d'une grossesse, de problèmes de santé d'un parent ou d'un enfant... elle aide aux tâches ménagères et s'occupe des enfants, ce qui permet à la mère de mieux supporter son état.

La travailleuse familiale a un rôle éducatif :

Elle travaille avec des éducateurs, assistante sociale, PMI en cas de problèmes multiples, budgétaires...

Elle travaille sur l'alimentation, l'équilibre alimentaire de la famille, etc.

Aide au quotidien : aide à l'élaboration des menus, aide aux devoirs, soins aux bébés.

La travailleuse familiale à un rôle de soutien et d'accompagnement :

elle aide la famille à se réorganiser, elle accomplit un travail d'écoute.

Aide au quotidien : aide à la gestion du budget, accompagnement dans les démarches.

L'association A.D.M.R. VERZY comprend 7 villages : VERZY, VILLERS, BEAUMONT, VAL DE VESLE, SEPT SAULX, LES PETITES LOGES, TRÉPAIL, et pour les 7 villages :

- 1 travailleuse familiale,
- Un service portage de repas,
- 10 aides ménagères,
- Un service SIAD (Soins Infirmiers À Domicile)

Anne-Marie Devavry

• L'A.S.A.

2001 : l'année des premiers travaux ?

Voilà la question posée par la plupart des personnes que nous pouvons rencontrer. Cette question est tout à fait légitime. En effet, les propriétaires ont versé une première cotisation au cours de l'année 2000 et n'ont vu aucun travail commencer. Nous pouvons d'ores et déjà vous répondre par l'affirmative. Effectivement, nous avons reçu le 11 décembre dernier de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie un avis favorable au concours financier de notre projet d'aménagement hydraulique à hauteur de 1 802 000 F. Le Conseil Général, pour sa part, doit nous apporter une aide financière de 2 550 000 F sur les 17 488 000 F de subvention qu'il a votés dans son budget 2001 afin de financer les remboursements et les aménagements des coteaux viticoles de la Marne. À ce jour, aucun arrêté de subvention du Conseil Général nous est parvenu. Nous tenons ces informations suite à l'article paru dans le journal l'Union du 15 janvier 2001. Mais nous sommes confiants sur le versement de cette aide pour l'année 2001. Tout ceci nous amène à penser que les travaux pourraient commencer vers la fin du troisième trimestre. Nous devons, comme la loi sur l'eau nous l'impose, procéder à une enquête publique avec, comme appui, l'étude d'incidence réalisée par la société S.O.G.R.E.A. et recueillir l'avis d'un hydrogéologue agréé, afin d'avoir une vue d'ensemble des retombées des aménagements hydrauliques sur l'environnement.

Il nous faut également consulter une agence spécialisée dans l'étude d'aménagement parcellaire du vignoble. Trois sociétés vont être sollicitées : Emergence, Lavenant et B.E.T. Sogeti S.A.. Dans le même temps, nous allons lancer les appels d'offre auprès des entreprises qualifiées dans l'hydraulique du vignoble. Les travaux devraient avoir une durée minimum de 18 mois.

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite et fin)

1 an et demi de travaux... Ce n'est rien par rapport aux 4 ans et demi qu'il aura fallu pour voir aboutir ce projet d'aménagement. (10 juin 1996 : date de la première réunion d'information).

Après quelques années de démarches administratives, parfois décourageantes, les efforts du syndicat vont être récompensés par la réalisation concrète de ce projet.

À noter :

Notre Assemblée Générale se tiendra le **vendredi 13 avril 2001** à 14 h 00 - salle polyvalente de Villers-Marmery.

Nous demandons une nouvelle fois aux propriétaires inclus dans le périmètre de l'A.S.A. d'apporter, par écrit le jour de l'Assemblée Générale, toutes les modifications (changement d'adresse), mutations de parcelles (donations, partages, achats, ventes, échanges de parcelles) et éventuellement les erreurs d'enregistrement.

Nous vous informons qu'après cette réunion il n'y aura plus aucune possibilité de modifier le montant de vos cotisations 2001 par rapport à votre état parcellaire.

Nous comptons sur votre participation.

Laurent Longis

• LES DONNEURS DE SANG

Attention : la prochaine collecte aura lieu le **mercredi 14 mars**, devant la salle des fêtes.

VENEZ NOMBREUX

Isabelle et Christophe Varnet

• LE CLUB DES ANCIENS

vous informe que son traditionnel "Thé dansant" aura lieu le DIMANCHE 1er AVRIL à partir de 15h, salle polyvalente.

Participation : 50F.

VENEZ NOMBREUX

*Le Président
Claude Delabarre*

• LA COMMANDERIE

La commanderie s'est rendue le 27 janvier 2001 à l'invitation de la confrérie du TIRE BOUCHON à RIXENSART (Belgique). Malgré le mauvais temps (neige sur le parcours, grisaille et pluie) cette journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse qui nous a permis de rencontrer d'autres confréries belges et françaises qui ont comme nous envie de défendre la qualité et la tradition... Plusieurs d'entre elles ont manifesté leur désir de venir nous rendre visite lors de notre chapitre annuel.

Ces déplacements nous permettent de valoriser notre produit le Champagne et notre village. D'autres manifestations sont envisagées cette année dont nous ne manquerons pas de vous faire part.

Colette Boutillez



VILLERS AU CŒUR D'UN RÉSEAU...

(suite de l'article paru dans VI n° 17)

LES PLACES RÉCENTES DU VILLAGE

D'une place à l'autre, d'une époque à l'autre... Entre 1982 et 1988, la municipalité de l'époque a lancé une opération de lotissement communal au lieu-dit "Chemin de Courmelois".

C'était le seul secteur non classé en zone d'Appellation Champagne, et où les travaux de viabilisation étaient amorcés. De plus, la commune possédait une propriété à cet endroit (terrain de foot). Afin de rendre le projet viable, rentable, et surtout limiter l'isolement entre quartier ancien et extension, la commune a acquis les deux propriétés contiguës. L'ensemble représente une superficie de 31 769 m². Le plan d'aménagement complet, après étude d'impact, a été mis au point par l'Agence d'Urbanisme de la Région de Reims : elle a proposé "une étude approfondie des façades de parcelles", et la livraison de lots préalablement plantés de végétation structurante. Parti pris valable pour les rues. Et les places publiques ?

Cette fois, on ne peut pas faire l'analyse morphologique sur les trois cadastres comme pour les autres places, puisque le quartier est créé de toute pièce. Ce sont les usagers actuels et à-venir qui écriront l'histoire des places dites "du stade" et "Marmery". Pour l'heure, on peut se contenter d'observer leurs formes : géométriquement vôtres ! Mais à part cela ? La volonté de requalifier les espaces publics, par du mobilier urbain, est évidente dans les rues : bancs, murets, pergolas, etc...

Le visiteur semble déambuler dans un jardin, tant les haies sont présentes. Présentes...sauf au pourtour des places. Les abords sont traités de façon minérale (murs, bordures basses et gazon raz, pavage, ...) agrémentés d'arbres. La vue "étroite" et champêtre, obtenue dans les rues, s'élargit et devient très minérale au débouché de la place du stade : les arbres, non négligeables, dont la frondaison est ronde et haute sur tige laissent filer le regard. La place Marmery, quant à elle, pensée à l'origine comme l'entrée du lotissement, fermée sur son pourtour demi-circulaire par un ensemble de pavillons répétitifs construits par l'OPHLM Effort Rémois (forme d'amphithéâtre), semble rejetée sur le côté du CV n°1, sans autre fonction que de servir de parking et de lieu de passage. D'autant qu'aujourd'hui, la circulation dans le quartier est réglementairement en sens unique, pour des raisons de sécurité. Ainsi ce qui devait être une "entrée" de quartier se trouve être une "sortie" : le passant regarde à l'envers du décor !

Aux alentours de la salle polyvalente, les aménagements d'accompagnement se contentent... d'accompagner.

Des enseignements à tirer de cette expérience : les souhaits de départ, les grandes idées volontaristes, et surtout les grands gestes décorum, sont toujours voués à l'échec s'ils n'offrent pas, dès le début, une possibilité d'adaptation en fonction des usages ultérieurs. Une place, un espace public, n'existent que par les rapports qu'ils entretiennent avec un environnement qui évolue. Or, entre le village ancien et les premier et second lotissements, il n'y a, actuellement, qu'un carrefour dangereux. C'est peut-être à cet endroit délicat mais stratégique, trop vaste ou trop vide, qu'il fallait créer une vraie place, tout à la fois point de rencontres et d'activités (marchands ambulants, arrêt de bus, salle polyvalente, etc) ; une véritable entrée du village par l'accès RN44. Villers n'est-il pas au coeur d'un réseau ? Avis aux futurs aménageurs...





Cette image sera dans la brochure "Mémoire d'un siècle à Villers Marmery".
Nous recherchons toujours des photos des vieux métiers et des commerces ainsi que du moulin et du C.B.R...

LE CALENDRIER

Dimanche 11 mars

Premier tour des élections municipales.
Premier tour également des élections cantonales.

Dimanche 18 mars

Second tour des élections municipales.
Second tour des élections cantonales.

Dimanche 1er Avril

Thé dansant à la salle polyvalente avec le club des anciens, à partir de 15h.

Dimanche 22 avril

Tournoi de boules organisé par l'A.S.V.M.

Dimanche 29 avril

Sixième marché aux fleurs, salle polyvalente. De 9h à 19h, avec Hubert le Jardinier de France Bleu Champagne.

Bennes à monstres

16 mars
15 juin
14 septembre
14 décembre

EN BREF...

• **REMERCIEMENTS...**

La Commission Information et Communication remercie chaleureusement toutes les personnes qui les ont aidées dans la réalisation et la diffusion du journal Villers Infos depuis 1995.

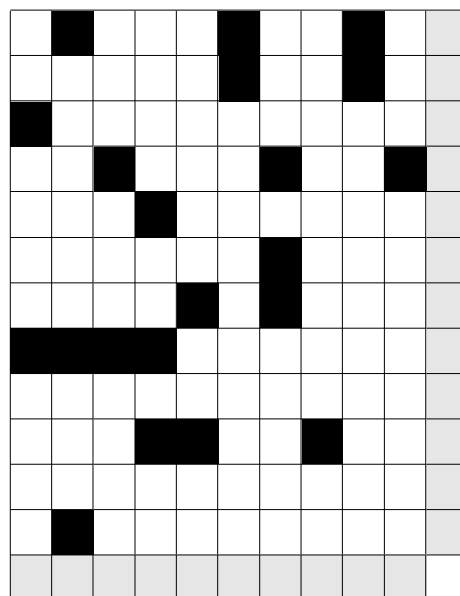
Nous remercions tout particulièrement Monsieur André HAUTEM pour son aide précieuse dans la distribution du bulletin communal et des différents documents destinés à la population (flashes infos).

Merci également à Vincent CHATILLON et à son équipe pour l'excellent travail accompli sur le site Internet de la Commune, en ce qui concerne la rubrique "sapeurs pompiers"...

• **MÉMOIRE D'UN SIÈCLE**

La dernière collecte a été particulièrement riche, le trou se comble petit à petit, et nous remercions les personnes qui ont répondu à notre appel. Nous ne voulons toutefois pas nous précipiter dans la réalisation d'un document dans lequel manquerait la mémoire des vieux métiers et des anciens commer-

SOLUTION DES MOTS-CROISÉS



ces. Dès que nous aurons ces documents, nous passerons à la réalisation du livre... Se replonger dans les photos de famille, c'est aussi l'occasion pour tous d'évoquer d'anciens souvenirs que le temps avait commencé à estomper...